



COUVERTURE DU FORFAIT CLINIQUE

Le forfait clinique

Cette police offre une protection aux membres qui exploitent une clinique ou une entreprise et qui ont du contenu ou des biens de valeur à assurer. Le forfait comprend la responsabilité civile générale, l'assurance pour le contenu, la perte d'exploitation et la contre de crime pour garantir une couverture complète de votre entreprise.

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou des dommages matériels que vous (ou votre entreprise, y compris votre personnel) pourriez causer à un tiers à la suite de vos opérations et / ou dans vos locaux. Par exemple, un patient peut glisser et tomber sur un sol mouillé ou vous pouvez accidentellement causer des dommages matériels au domicile d'un patient durant une consultation.

Le contenu comprend les articles habituels d'une bureau, y compris l'équipement professionnel, les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout stock et améliorations.

La garantie contre les délits protège contre les pertes financières dues à la malhonnêteté, à la fraude ou au vol d'argent, de titres ou d'autres biens appartenant à la clinique/l'entreprise.

L'assurance des pertes d'exploitation couvre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou de dommages physiques directs causés aux locaux par un risque assuré (p. ex., un incendie).

Comment présenter une demande

Veillez contacter BMS ou visiter le site www.cca-insurance.bmsgroup.com pour souscrire une couverture.

BMS Canada Services de Risques Ltée (BMS)

825 voies Exhibition, bureau 209 Ottawa, ON K1S 5J3

Sans Frais: 1-855-318-6558

Courriel: cca.insurance@bmsgroup.com

Site web: www.cca-insurance.bmsgroup.com

Plus d'information

Cette brochure est un résumé de la couverture et n'est donnée qu'à titre d'information. Les termes et conditions complets de la police, y compris toutes les exclusions et limitations, sont décrits dans le libellé de la police, dont un exemplaire peut être obtenu auprès de BMS Canada Risques Services Ltd. (BMS).

Limites de la couverture de la responsabilité civile générale

Blessures corporelles et dommages matériels	Selon la limite choisie
Préjudices personnels et préjudices imputables à la publicité	Selon la limite choisie
Responsabilité civile des locataires	500 000 \$
Frais médicaux	25 000 \$ par personne
Véhicule n'appartenant pas à l'assuré	Inclus
Territoire de couverture	Canada

Limites de la couverture du contenu

Le contenu couvert comprend l'équipement et les stocks se trouvant sur les lieux assurés, ainsi que les améliorations locatives	50 000 \$
Couverture des bâtiments / Couverture conditionnelle de la copropriété	Disponible sur demande
L'assurance flottante toutes catégories	Disponible sur demande
Pannes d'équipement	Inclus dans le contenu

Limites de la couverture des crimes

Détournements par employés	10 000 \$
Contrefaçon de mandats ou de billets de banque	10 000 \$
Contrefaçon préjudiciable aux déposants	10 000 \$
Contrefaçon de carte de crédit	10 000 \$
Fraude informatique et fraude par transfert de fonds	10 000 \$
Falsification de chèque	10 000 \$
Extension de garantie par un tiers	10 000 \$
Avenant d'exclusion des cybersinistres	10 000 \$